

Discours de Gérard POADJA au Sénat
Projet de loi organique relatif à l'organisation de la consultation sur l'accession
à la pleine souveraineté de la
Nouvelle-Calédonie

Monsieur le président,

Monsieur le rapporteur,

Madame la ministre,

Chers collègues,

Je suis très ému de m'adresser à vous aujourd'hui parce que le projet de loi organique que nous examinons me donne l'occasion de vous parler de mon histoire, et au travers d'elle, de l'histoire du pays.

Vous me connaissez sous le nom de Gérard Poadja.

Mon nom en Païci, l'une des 28 langues kanak de la Nouvelle-Calédonie, c'est « Pounou ».

« Pounou » était le nom du frère de mon père.

Mon père, c'est Auguste Poadja, grand chef du district de Poindah.

Tous deux ont été engagés volontaires au sein du Bataillon du Pacifique pendant la Seconde guerre mondiale, au cours de laquelle pas moins de 2000 Calédoniens, dont un millier de Kanak, ont participé à la défense du Monde libre.

Mon père était stockman, ces cowboys calédoniens qui, à l'époque, dans les années 30 à 50, conduisaient sur plusieurs centaines de kilomètres les troupeaux de bovins de la province Nord jusqu'à Nouméa afin d'alimenter la capitale en viande.

Il a ensuite été éleveur lui-même sur sa propriété. C'était la concrétisation d'un rêve.

Ce rêve s'est fracassé à partir de 1983-1984, sur ce que l'on appelle pudiquement chez nous « les Evènements ».

Notre cheptel a été abattu, nuit après nuit, à coup de sabre et de tamioc, nos champs ont été saccagés, nos barrières coupées, notre famille menacée.

Nous avons dû abandonner notre propriété, comme beaucoup d'autres Calédoniens de toutes origines, de la grande Terre et des Iles.

Nous avons dû l'abandonner parce qu'à ce moment-là de l'histoire, nous n'étions pas politiquement du bon côté.

Nous étions du côté de la France.

Du côté de la République.

Aujourd'hui, 40 ans après, je continue à défendre les convictions de mes vieux au sein de « Calédonie ensemble », principale formation politique non indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

Si je délivre devant vous aujourd'hui cette part d'intimité, qui n'a pas souvent sa place dans les palais de la République, c'est parce que mon engagement pour que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République Française est un engagement de longue date dont ma famille a payé le prix, dans ses chairs et dans ses sangs.

Peut-être comprenez-vous mieux, maintenant, mon attachement viscéral à la paix.

La paix que l'on a tissée depuis que deux hommes d'exception -Jean Marie Tjibaou et Jacques Lafleur- ont su se serrer la main au lendemain du terrible drame d'Ouvéa.

Cette paix qui trente années durant, au travers des Accords de Matignon et de Nouméa, nous a permis de bâtir un vivre ensemble calédonien où chacun, quel que soit son origine ethnique a appris, au fil du temps, à comprendre et à respecter l'autre.

Nous arrivons aujourd'hui au terme de cet accord.

Une consultation sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté doit être organisée, au plus tard en novembre 2018.

Cette consultation majeure pour l'avenir de notre pays aboutira à un résultat dont la légitimité et la sincérité ne doivent pas pouvoir être remises en cause.

C'est pourquoi, lors du 16ème comité des signataires de l'Accord de Nouméa, les partenaires politiques se sont unanimement mis d'accord sur trois points majeurs :

- ➔ Inscrire d'office sur les listes électorales générale et référendaire tous les natifs du pays, qu'ils soient Kanak ou non Kanak ;
- ➔ Favoriser le vote personnel des électeurs, en créant des bureaux de vote décentralisés pour les inscrits des Iles qui résident sur la Grande Terre ;
- ➔ Encadrer de manière plus rigoureuse le recours au vote par procuration.

Chacun de ces engagements a été respecté et, autant que nécessaire, repris dans les amendements que j'ai moi-même présentés en Commission des Lois.

Pour autant, cette consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté porte en elle un vice originel : elle réduit de manière frontale les Calédoniens à ce qui les oppose, avec les risques de tensions ethniques, politiques et sociales qui en découlent.

Comment, dès lors, poursuivre l'œuvre de réconciliation et de paix de ceux qui nous ont précédé, tout en respectant cette échéance prévue par l'accord de Nouméa ?

En conscience, nous avons proposé d'adopter, avant le référendum – indépendantistes et non indépendantistes – une déclaration solennelle sur le patrimoine commun de tous les Calédoniens.

Une déclaration solennelle qui nous permettrait de sceller nos convergences sur le destin commun afin d'assumer plus sereinement nos divergences sur l'avenir du pays lors du référendum.

Une déclaration sur ce qui fait notre ciment, nos acquis de ces trente dernières années parmi lesquels le processus de décolonisation et d'émancipation qui est le nôtre, les valeurs calédoniennes qui nous lient, des institutions singulières à l'échelle de la République, des mémoires heurtées devenues au fil du temps une mémoire commune, et de tout ce qui fait que l'on se sent Calédonien

Cette déclaration permettra ainsi d'affirmer ce qui nous rassemble avant de nous prononcer sur ce qui nous divise.

C'est ainsi que nous pourrions maintenir ce que nous avons de plus cher dans notre pays : la paix.

Chers amis, Chers Collègues,

Celui qui s'exprime à la tribune est un Kanak qui appartient à une civilisation millénaire.

Il est Calédonien, aussi, parce qu'il a décidé de partager son pays avec celles et ceux qui, depuis 165 ans, ont contribué à sa mise en valeur.

Il est Français, enfin, parce que la grande histoire du Monde a voulu que ce soit la France qui, en 1853, prenne possession de cette petite île du Pacifique,

Ce Kanak, ce Calédonien, ce Français aujourd'hui devant vous, revendique toutes ces appartenances qu'une grande partie des Calédoniens a appris à conjuguer.

Je souhaite plus que jamais qu'au lendemain du référendum, nous soyons capables de continuer à les conjuguer, ensemble, dans la France, et dans la Paix.

Comme l'a dit mon grand frère Élie Poigoune, leader indépendantiste historique, « la Nouvelle-Calédonie a besoin d'un grand frère, et ce grand frère, c'est la France ».

Vive la Nouvelle-Calédonie.

Vive la République.

Vive la France.